

Conduite en sécurité des engins de chantier avec ou sans CACES® R.482



Durée
0 heure



Prérequis

Aptitude au poste de travail sans contre-indication à la conduite des engins de chantier
Pour la délivrance du CACES®, la photographie du titulaire est obligatoire



Public concerné

Débutant et/ou expérimenté et/ou mise à jour des compétences



Effectif maximum
6 personnes



Qualification Intervenant (e)(s)

Personnel qualifié dans la formation et l'évaluation des formations techniques de conduite d'équipements



Moyens pédagogiques

- Pédagogie active et participative
- Diaporama d'animation et support stagiaire
- Exercices pratiques en situation
- Equipements, matériels, aires d'évolution et installations nécessaires conformes à l'annexe 4 de la R.482



Modalités d'évaluations

Evaluation formative
Evaluations individuelles de la théorie via des QCM (100 questions)
Evaluations individuelles de la pratique sur engins représentatifs de votre activité

Objectifs

DEKRA vous propose différentes formules pour que chacun puisse s'y retrouver :

- Former pour la préparation à l'obtention de l'attestation de réussite pour la conduite en sécurité des engins de chantier, et ainsi valider un des trois points nécessaires à la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite (conformément au Cdt art.R4323-55 et 56 ainsi qu'à l'art.3 de l'arrêté du 26/09/2025),
- Former à la conduite en sécurité permettant de remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques, et ainsi obtenir son CACES® R.482 dans la catégorie visée

Programme

Connaissances théoriques (En présentiel ou en E-Learning*)

- Connaissances générales
- Technologie des engins de chantier
- Principaux types d'engins de chantier
- Règles de circulation applicables aux engins de chantier
- Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- Exploitation des engins de chantier
- Vérification d'usage des engins de chantier
- Environnement IPR opérateur (option)

Savoirs-faire pratiques (En présentiel)

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste - Opérations d'entretien au quotidien – Maintenance
- Conduite au moyen d'une télécommande (option)
- Chargement/déchargement sur porte engins (option)

Evaluations** (En présentiel)

- Evaluations théoriques
- Evaluations pratiques
- Evaluations IPR opérateur (option)

*Le paragraphe sur "La nature des travaux demandés" n'est applicable que si la théorie est réalisée en E-Learning.

**Si CACES® évaluations conformes à l'annexe 3 de la R.482

Nota : Les candidats doivent disposer des EPI nécessaires en fonction de l'engin utilisé et du site d'évaluation, et à minima : de chaussures de sécurité, d'un casque de chantier, de gants et d'un vêtement rétro-réfléchissant.



Conduite en sécurité des engins de chantier avec ou sans CACES® R.482

Le + DEKRA

- La dématérialisation de la formation,
- Des formateurs, des experts techniques et un réseau de partenaires en France,
- Une méthodologie éprouvée,
- Une pédagogie innovante,
- Un espace client,
- Une démarche RSE avec la fourniture de 90% de nos livrets sous format digital.
-

Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



Modalités d'accessibilité

DEKRA est mobilisé au travers le sa mission Handicap et mettra tout en œuvre pour la pleine réussite de ses formations



Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 31/01/2025 | fin validité : 31/01/2030

A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie A : Engins compacts - RS 7040

B1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie B1 : Engins d'extraction à déplacement séquentiel - RS 7041

B2 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie B2 : Engins de sondage/forage à déplacement séquentiel - RS 7042

B3 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie B3 : Engins rail-route à déplacement séquentiel - RS 7043

C1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif - RS 7044

C2 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie C2 : Engins de réglage à déplacement alternatif - RS 7045

C3 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie C3 : Engins de nivellement à déplacement alternatif - RS 7046

D : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie D : Engins de compactage - RS 7047

E : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie E : Engins de transport - RS 7048

F : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie F : Chariots de manutention tout-terrain - RS 7049

G : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie G : Conduite hors production des engins - RS 7023